

PROVINCE DE QUÉBEC

Commission scolaire des Navigateurs

8^e séance, année 2018-2109

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES

HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU

D'APPRENTISSAGE

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 3 juin 2019, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1^{re} Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

Sont présents :

Madame Ève Lapointe	Commissaire parent
Madame Mélissa Marceau	Membre
Madame Nina Boucher	Membre
Madame Annik Laliberté	Membre
Madame Renée-Claude Lavoie	Membre
Madame Émilie Châteauneuf	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Monsieur Frédéric Paquin	Membre substitut
Madame Maude Deslauriers-Talbot	Membre substitut au comité de parents
Madame Magalie Roy	Membre substitut
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Sophie Eve	Représentante du personnel de soutien
Madame Ann-Renée Belzile	Représentante du personnel enseignant
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école
Monsieur Louis-Étienne Fréchette	Conseiller pédagogique en adaptation scolaire

Sont absents :

Madame Cathy Ribicki	Membre
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Virginie Hamel	Représentante Au Voilier de Lily APHL
Madame Sonia Bédard	Représentante direction d'école substitut
Madame Maude Julien	Représentante du centre de pédiatrie sociale de Lévis

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente, madame Ève Lapointe, déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 02.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la demande de madame Ève Lapointe, il est proposé d'ajouter au point 6 le sujet « francisation ». Madame Maude Deslauriers-Talbot propose également l'ajout du sujet « suivi des suivis » au point 5.3.

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Tanguay et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019
5. Suivis au procès-verbal
 - 5.1 Proportion clientèle ÉHDAA versus la clientèle totale
 - 5.2 Atelier sur la transition primaire – secondaire – CONSOLIDÉ
 - 5.3 Suivi des suivis
6. Francisation
7. Rétrospective sur l'année 2018-2019

PAUSE – 20H20

8. Le point sur les membres sortants et les démissions
9. Rapports
 - 9.1 Président
 - 9.2 Direction générale
 - 9.3 Trésorier
 - 9.4 Représentant du Comité de parents
 - 9.5 Commissaire parent
10. Les bons coups
11. Correspondances
12. Prochaine réunion
13. Levée de la séance

CCSÉHDAA-18-19-40

ADOPTÉE à l'unanimité

3. Parole au public

Un parent d'élève est présent pour témoigner sa reconnaissance pour ce qu'a mis en place madame Martine Sénéchal pour aider son fils dans son cheminement scolaire (a réintégré le régulier après un parcours spécial).

4. Adoption du procès-verbal du 6 mai 2019

Compte tenu l'absence de la secrétaire lors de la rencontre du 6 mai 2019, le procès-verbal sera envoyé aux membres sous peu et devra être adopté lors de la première rencontre de la prochaine année scolaire.

5. Suivis au procès-verbal

5.1 – Statistiques sur la clientèle ÉHDAA : proportion ÉHDAA versus la clientèle totale

Madame Martine Sénéchal ne détenant pas les informations pour le moment du fait de la charge de travail associée à l'opération classement, elle assure aux membres qu'une présentation approfondie de ces statistiques sera effectuée au cours de la prochaine année scolaire.

5.2 – Atelier sur la transition primaire – secondaire - CONSOLIDÉ

Le consolidé sera envoyé aux membres afin qu'un travail soit fait lors d'une prochaine rencontre de façon à vérifier si les moyens ayant été proposés sont mis en place dans les milieux. Dans le cas contraire, on pourra discuter de façons de les faire valoir afin d'en favoriser l'instauration.

5.3 Suivi des suivis

- *Lettre au syndicat des Deux-Rives* – La lettre n'ayant pas été transmise aux membres, madame Ève Lapointe confirme qu'elle rectifiera la situation et en fera l'envoi dans les plus brefs délais.

- *Lettres de démission des membres démissionnaires* – Madame Ève Lapointe enverra aux membres la lettre de madame Nathalie Maltais et leur fera la lecture de celle de madame Caroline Robidoux lors de la prochaine rencontre. Pour ce qui est de madame Cathy Ribicki, elle a uniquement signifié son désir de ne pas renouveler son mandat de 2 ans, qui arrivait à échéance, et n'a donc pas soumis de lettre formelle à l'attention du comité.

- *Sous-comités* – La raison expliquant l'absence de point formel récurrent l'ordre du jour traitant des sous-comités est que ces derniers ne se sont rencontrés que quelques fois pour œuvrer à leur mandat, et qu'il n'y avait donc pas constamment nécessité d'y dédier un moment lors des rencontres.

- *Petit guide des ÉHDAA* – Madame Martine Sénéchal annonce qu'un membre de son équipe s'attaquera à la tâche de créer un document synthèse tenant compte des propositions de modifications et d'ajustements émises lors des périodes de travail sur le guide. Comme certains parents aimeraient, en attente de cette synthèse, avoir accès à la version antérieure du petit guide, madame Martine Sénéchal s'assurera que le tout soit déposé sur le site du comité. Elle fera également un suivi auprès du service des communications afin de s'assurer que le site soit fonctionnel et que tous les documents s'y retrouvent, comme plusieurs membres ont souligné avoir éprouvé des difficultés à y retrouver la documentation.

6. Francisation – présentation de monsieur Louis-Étienne Fréchette, conseiller pédagogique en adaptation scolaire à la commission scolaire des Navigateurs

Monsieur Louis-Étienne Fréchette, conseiller en adaptation scolaire, fait une présentation au sujet de la francisation à la commission scolaire des Navigateurs.

7. Rétrospective sur l'année 2018-2019

On effectue un tour de table afin d'obtenir l'opinion des membres quant aux aspects positifs et aux points qu'ils considèrent à améliorer quant au déroulement des rencontres. Ils sont également questionnés à savoir quels sujets ils aimeraient voir être abordés lors de prochaines rencontres, soit dans le cadre de présentations ou pour l'offre de formations.

Aspects positifs	Points à améliorer	Sujets à aborder
<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en sous-groupe pour les consultations (ateliers) – mixité des professionnels et des parents; - Présentations nombreuses, diverses et à propos; - Formation des sous-comités; - Soutien visuel lors des présentations; - Partage des « bons coups »; - Présence d'un membre au colloque de l'ITA; - Pour les représentants des professionnels et des directions, fort intéressant de connaître les sentiments des parents à l'égard de la situation de leur enfant et des mesures qui sont mises en place pour le soutenir; - Engagement/implication des parents. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler dans les sous-comités, se fixer des objectifs et établir un calendrier de rencontres afin de s'y tenir et de voir les travaux avancer; - Aspect logistique de la comptabilité qui doit toujours être fait de façon « papier » et non informatisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transitions (CPE vers préscolaire, primaire vers le secondaire, programmes mis en place à la CS à cet effet); - École alternative; - Intégration des enfants à besoin particuliers au préscolaire; - Phénomène d'augmentation de la clientèle en problématique de langage au préscolaire – présentation des différentes difficultés langagières; - Communication/échange entre les partenaires et le milieu scolaire; - Redoublement au préscolaire; - Coopération de Desjardins – octobre 2019 (thème sur l'éducation); - Comment aider les équipes-écoles avec les enfants à besoins particuliers? - Concertation de divers professionnels autour de la table dans le cadre du plan d'intervention (recours à des spécialistes issus du privé – neuropsychologue, pédopsychiatre, etc.); - Présentation au sujet du plan d'intervention et de tout ce que cela implique (limites, droits, liens avec la LIP, responsabilités de chacun) dont la façon de s'y préparer (coffre à outils pour les parents); - Présentation sur le trouble du spectre de l'autisme, de leur cheminement dans le milieu scolaire (cheminement régulier, adapté, etc.) et établir des liens avec les mesures mises en place; - Présentation au sujet de la pédagogie différenciée; - Co-enseignement (entre autres au préscolaire); - Classes flexibles; - EHDAA et formation professionnelle (métier-étude); - Contenus en orientation scolaire et professionnelle en lien avec l'adaptation scolaire (5e année à la 5e secondaire); - Discussion au sujet de l'enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM); - Outils technologiques disponibles pour les enfants à besoins particuliers.

Pause – 20h32**8. Le point sur les membres sortants et les démissions****Membres**

Madame Caroline Robidoux – démission – était à l’an 1 de son mandat de 2 ans.

Madame Cathy Ribicki – démission – était à l’an 2 de son mandat de 2 ans.

Madame Nathalie Maltais – démission – était à l’an 2 de son mandat de 2 ans.

Madame Ève Lapointe – est à l’an 1 de son mandat de 2 ans. Compte revenir l’an prochain.

Madame Geneviève Tanguay – est à l’an 2 de son mandat de 2 ans. Ne reviendra pas l’an prochain.

Madame Maude Deslauriers-Talbot – est à l’an 1 de son mandat de 2 ans. Compte revenir l’an prochain.

Madame Annik Laliberté – est à l’an 2 de son mandat de 2 ans. Ne reviendra pas l’an prochain.

Madame Renée-Claude Lavoie – est à l’an 1 de son mandat de 2 ans. Ne reviendra pas l’an prochain.

Madame Mélissa Marceau – est à l’an 1 de son mandat de 2 ans. Compte revenir l’an prochain.

Madame Nina Boucher est à l’an 1 de son mandat de 2 ans. Compte revenir l’an prochain.

Madame Émilie Châteauneuf est à l’an 1 de son mandat de 2 ans. Compte revenir l’an prochain.

Membres substitués

Madame Magalie Roy est à l’an 1 de son mandat de 1 an. N’est pas certaine de revenir l’an prochain.

Monsieur Frédéric Paquin est à l’an 1 de son mandat de 1 an. Compte revenir l’an prochain.

Donc, pour l’année scolaire 2019-2020, 1 poste d’un an et 5 postes de deux ans sont à combler.

9. Rapports

9.1 Président

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

9.2 Direction générale

Le gala du CFER, tenu le 29 mai 2019, a permis à de nombreux étudiants et à leurs parents de souligner de grandes réussites.

9.3 Trésorerie

Aucun changement au budget ; 1700 \$ sont disponibles pour les remboursements de frais de gardiennage et de déplacement.

Tous les membres sont encouragés à remplir les formulaires afin d'obtenir les remboursements des frais. Les documents dûment remplis doivent être transmis à madame Mélanie Marceau avant la fin de l'année financière en cours, c'est-à-dire le 30 juin.

9.4 Représentant du Comité de parents

Monsieur Keven Lacasse, qui était venu lors d'une rencontre précédente présenter le projet de conciliation travail-étude, est venu entretenir les membres au sujet de l'avancement des choses.

Présentation sur le redoublement par madame Pascale Girard-Toupin.

Adoption de la résolution au sujet de la gouvernance scolaire.

9.5 Commissaire parent

École alternative de Lévis : présentation du projet d'école primaire. Discussion au sujet des obstacles présents dans le dossier (entre autres la localisation de l'école, le manque de données probantes au sujet des résultats obtenus par les élèves). Afin de bien comprendre le concept, l'école Le Vitrail (primaire-secondaire), située dans la région de Montréal, a été visitée et présentée aux commissaires.

10. Les bons coups

- Madame Geneviève Lévesque raconte avoir reçu un courriel d'un élève EHDAA ayant eu un cheminement particulièrement ardu. Ce dernier tenait à la remercier d'avoir toujours cru en lui. Il a pris le soin de joindre à son message une photo de ses diplômes professionnels et de persévérance scolaire.
- Madame Martine Sénéchal lève son chapeau à tous les gens participant au processus de classement (comités de classement) pour leur travail acharné et méthodique.

11. Correspondances

Madame Ève Lapointe n'a rien à signaler.

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 16 octobre 2019.

13. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Tanguay et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21 h 13.

CCSÉHDAA-18-19-41

Ève Lapointe
Présidente

Andréanne Bastille
Secrétaire